

Conditions Générales de Vente LA TOUR DES PRISES

Toute demande de location implique la connaissance de la description des objets et du tarif ainsi que l'acceptation du règlement intérieur du camping et des conditions de location ci-dessous.

- Le Camping La Tour des Prises applique la tarification dynamique. De ce fait, les tarifs sont susceptibles de varier au cours de la saison, à la hausse comme à la baisse.
- Conformément à l'article L.221-28- 12° du code de la consommation, les prestations de services d'hébergement qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée, ne sont pas soumises au droit de rétractation de 14 jours.
- Chaque location étant personnelle, elle ne peut être rétrocédée sauf accord écrite de la direction du camping la Tour des Prises
- L'offre de location est effectuée en fonction des disponibilités à la date de l'expédition. Elle n'engage pas autrement la direction.
- Notre accord de location est donné suivant les disponibilités au moment de la réception de votre contrat ou de votre pré-réservation en ligne accompagné de l'acompte et des frais de réservation non déductibles du séjour. L'attribution du numéro d'emplacement ou de location est du strict domaine de la direction.
- La décision définitive de l'acceptation de la location dépend uniquement du camping qui n'a pas à en fournir la raison. Le camping La Tour des Prises propose des séjours à vocation familiale au sens traditionnel et se réserve ainsi le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe ou qui chercherait à le détourner. Toute personne n'adoptant pas cet esprit, sera invitée à trouver un autre lieu d'hébergement correspondant plus à ses attentes.
- La responsabilité civile des locataires doit être couverte par une assurance responsabilité civile (assurance privée).
- La confirmation de séjour est notamment subordonnée aux conditions suivantes :
 - Hébergement locatif : paiement de 30 % d'acompte + 20 € de frais de réservation (non déductibles de la facture ni remboursable en cas d'annulation) . Assurance annulation en option sur www.lesprises.com lors de votre réservation vous sera proposé.
 - Emplacement camping : paiement de 30% d'acompte + 20€ de frais de réservation (non déductibles de la facture ni remboursable en cas d'annulation). Assurance annulation (facultatif) voir formulaire sur www.lesprises.com . Taxe de séjour de 0.66€ par nuit et par personne de plus de 18 ans. Les sommes versées restent acquises au camping

- Le camping ile de ré se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne supplémentaire au nombre de participants à la réservation. Les personnes de moins de 18 ans ne peuvent séjourner seules. A l'arrivée sur place, le camping est en droit d'annuler la réservation et de refuser l'accès aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur aux contraintes d'occupation (nombre de personnes et âges) de la location louée ou supérieur au nombre maximal autorisé sur l'emplacement loué (6). Aucun remboursement des sommes perçues ne sera fait.

- Les arrivées en location se font à partir de 16h et les départs avant 10h. Les arrivées en emplacement camping sont à partir de 14h et les départs avant 12h. Toute arrivée avant la date et l'heure prévue vous expose à ne pouvoir occuper la location ou l'emplacement retenu sauf accord préalable écrit de la Direction du Camping La Tour des prises.

- Les locations nous sont faites suivant les tarifs en vigueur. Pour les locatifs le solde du séjour est à régler 1 mois avant votre arrivée.

- Modes de paiement acceptés : Espèces, Cartes Bancaires (Visa, Chèques bancaires (uniquement en provenance de France et encaissables immédiatement), Chèques vacances. Chèques vacances connecte

- Toute réservation annulée ne fera l'objet d'aucun remboursement. En cas d'annulation les sommes versées resteront acquises à la Direction. Dans tous les cas, le montant de l'acompte et des frais de réservation ne sera pas remboursé.

- Tout séjour écourté ne fera l'objet d'aucun remboursement. La Direction est libre de réoccuper une installation libérée par un locataire. Pour rappel, les réservations sont faites suivant les tarifs en vigueur, moyennant un acompte

- Le solde du séjour, comprenant la taxe de séjour, en hébergement locatif est à régler 30 jours avant la date d'arrivée. Sans règlement du solde dans le délai prévu, le camping se réserve le droit d'annuler votre réservation et de conserver l'acompte précédemment versé. Le solde du séjour, comprenant la taxe de séjour, en emplacement camping est à régler le jour de votre arrivée.

- Emplacement nu : Il en est de même pour les emplacements nus. Le montant des sommes versées au Camping reste acquis et les frais de réservation ne seront pas remboursés. Le gestionnaire ou son représentant sont en droit de facturer jusqu'à la date de départ initialement convenue sur le contrat de réservation.

- Après 12 h de retard (sans avoir prévenu par courrier), votre réservation sera annulée et à nouveau disponible à la location.

- Diverses cautions vous seront demandées à votre arrivée au camping ile de re.

- Mobile home : Une préautorisation par carte bancaire de 350 € (soit 150 euros pour la caution ménage et 200 euros pour la caution détérioration). La prestation du nettoyage final n'inclut pas le nettoyage de la vaisselle ni le ramassage des ordures ménagères, vider le réfrigérateur et les placards ne rien laisser au sol (déchets, aliments, effets personnels).

Si vous voyagez avec un animal : interdiction stricte de le faire monter sur les lits, couvertures, couettes ou canapés.

En cas de poils constatés, un forfait de 25 € sera appliqué pour lavage spécifique.

La prestation ménage doit impérativement être demandée à la réservation, ou au plus tard le jour de l'arrivée. En aucun cas ceci pourra être pris en compte le dernier jour du séjour.

Logement Non-fumeur ; Nous vous rappelons que le ménage n'est pas inclus dans le tarif de votre séjour. Vous devez nettoyer votre location avant de partir. Si l'état de propreté n'est pas conforme, tout ou partie de votre caution sera conservée avec un minimum de 100 euros. Si vous souhaitez que nous effectuons le ménage final, veuillez le mentionner au plus tard à votre arrivée en option (veuillez noter que les toilettes, la douche et la vaisselle doivent être propres.

- Caution identique pour la location de Cycle hormis pour les vélos à assistance électrique (1800 euros). . Elle sera rendue le jour du départ après état des lieux.

- Vols : - En cas de vol, le locataire devra payer une Franchise incompressible selon le cycle loué : 160 euros TTC (vélo enfant, suiveur, remorque), 250euros TTC (vélo Adulte confort), 300 euros TTC (vélo luxe), 1750 euros TTC (vélo à assistance électrique). Copie déclaration de vol sera exigée. - Clé Antivol perdu 10 euros. Clé Antivol VAE perdu 75 euros. - Toute location commencée est due en totalité - Le matériel doit être restitué propre (forfait nettoyage 40 euros). - Tout locataire ne respectant pas les présentes conditions serait passible de dédommagements. - Toute location faite n'est pas remboursée.

La validation de votre réservation en ligne fait office d'acceptation des conditions ci-dessus .

- Pour tout départ en dehors des horaires fixés, les cautions seront renvoyées par courrier.

- Nous vous prions de ne pas fumer à l'intérieur du mobile-home. Toutes nos locations sont non fumeur. Un forfait ménage sera automatiquement appliqué en cas d'odeur de cigarette dans la location.

- Le locataire s'engage à respecter le règlement intérieur du camping La Tour des Prises à La Couarde sur Mer. Le locataire s'engage également à rendre son emplacement camping ou les abords immédiats de sa location propres. Animaux : Les pit-bulls et dérivés sont interdits. Seuls les chiens (tenus en laisse) sont tolérés sur le terrain après acceptation de la Direction, sous réserve de la présentation de leur carnet de vaccination à jour. Il est formellement interdit de laisser les animaux seuls dans les locations ou sur la parcelle de camping. Les déjections des animaux faites sur le camping doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal. Les barbecues à feu ouvert sont interdits ; seuls les barbecues à gaz ou électriques sont autorisés. Tout visiteur doit venir se présenter à l'accueil avant d'entrer. Il ne pourra pas profiter des services proposés par le camping (piscine, aire de jeux, etc).

- Les personnes en supplément de celles prévues au contrat, comme les personnes "visiteurs" seront admises après accord de la direction et sous la responsabilité du locataire principal. Ceci à tout moment dans la limite de capacité du camping, de l'emplacement nu (6) et de la location (en fonction du modèle). Une fois cette capacité atteinte, toute personne

en supplément se verra refuser l'accès au terrain de camping par la direction. Une fois admises, les personnes en supplément doivent en tous points respecter les règlements du camping. Elles devront, dès l'entrée, décliner leur identité, s'acquitter d'une redevance "personne supplémentaire" ou "visiteur" et laisser leur véhicule sur le parking extérieur.

- Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Seuls les véhicules déclarés sont autorisés à rouler dans le respect de la limitation de vitesse de 10km/h. Chaque locataire est tenu de respecter l'emplacement de stationnement affecté à sa parcelle (un véhicule par emplacement impératif). Il est formellement interdit d'installer une tente, auvent ou tout autre installation sur les parcelles de mobil homes.

- Toute réservation implique l'acceptation de l'ensemble des conditions générales de location ainsi que le règlement intérieur.

- Les tarifs affichés s'entendent avec un taux de TVA de 10.00% applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du prix TTC.

- En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client du camping a le droit de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.lesprises.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.